

Paru dans **Entreprendre**

> SPÉCIAL AVOCATS

AXEL Avocats, Expertise et rigueur au service des entrepreneurs

« Proximité, réactivité, technicité et rigueur », tels sont les quatre qualificatifs qui définissent le mieux AXEL Avocats, cabinet créé par Me Leleu-Été et spécialisé en Droit du travail et Droit de la sécurité sociale. Rencontre...



Votre cabinet est jeune et en plein développement...

Oui, j'ai créé le cabinet en 2017. Nous sommes trois et nous allons renforcer notre équipe pour continuer à être très réactifs et proches de nos clients, principalement des TPE/PME, françaises et étrangères, puisque nous travaillons aussi en anglais. Nos clients ont souvent peu de temps à consacrer à la partie administrative / RH de leur entreprise. Nous sommes donc intraitables avec la rigueur et la réactivité pour répondre à leurs demandes, car ils ont besoin de nous et nous font confiance. Et nous sommes dans un domaine qui ne laisse rien au hasard.

AXEL Avocats est aussi spécialisé en Droit de la sécurité sociale. Pourquoi ?

Nous faisons du Droit du travail de A à Z, de l'embauche au licenciement, et nous nous spécialisons également en Droit de la sécurité sociale. Peu d'avocats en font, c'est une matière passionnante mais très technique, et il faut vraiment bien maîtriser le sujet. Cela concerne le calcul des cotisations et contributions sociales, et plus généralement les relations avec les organismes sociaux (notamment l'URSSAF et les organismes de retraite). Nous faisons à la fois du conseil, en anticipant et accompagnant nos clients lors des contrôles URSSAF, et du contentieux. Nous donnons également des formations, notamment au sein de la CCI Paris Ile-de-France. Ce volet nous permet d'être à la pointe quant aux nouveaux textes et décrets.

axel avocats